

DEC123300DR02

Décision portant nomination de Mme Hélène Thomassin-Bourrel aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7622 intitulée Biologie du développement

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19/12/2008 nommant Mme Catherine Jessus, directrice de l'unité n°7622 Biologie du développement ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à Mme Hélène Thomassin-Bourrel le 20/06/2012 par SGS Qualitest Industrie ;

Vu l'avis favorable du CHSCT de l'université Pierre et Marie Curie du 05/12/2012,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Hélène Thomassin-Bourrel, chargée de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16/03/2012.

Article 2 : Missions

Mme Hélène Thomassin-Bourrel exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Hélène Thomassin-Bourrel sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

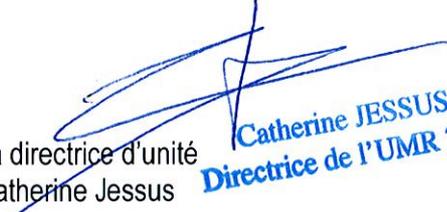
16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28/12/2012


La directrice d'unité
Catherine Jessus
**Catherine JESSUS,
Directrice de l'UMR 7622**

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du Président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz


Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
et par délégation
Le Vice-Président Moyens et Ressources

Laurent BUISSON